



# **EDITER UNE ATTESTATION D'ASSURANCE**

- Se connecter sur l'espace SI-FFA de votre club
- Cliquer sur Licence > Structures > Gestion des structures > Ma structure

Description de la structure (150)			
Numéro : 50	Nom : LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE	Sigle : OCC	
Type : LIGUE	Inter-Région : M OCCITANIE		
Téléphone : 05 34 25 80 30	Télécopie :	Nous contacter	Site web
Solde du compte : 0,000	Débit : 0,000	Crédit : 0,000	<b>Ma structure</b>

  

Sélection	
Numéro	?
Filtre	
Type de structure :	Etat : Affilié (Valide)
	Type club :
<a href="#">Rafraîchir la liste</a>	

- Puis, cliquer sur Actions > Affiliation/Réaffiliation
- Diverses actions vous sont proposées en bas à droite de votre écran

ACTIONS	EFFECTIFS	HISTORIQUES	AUTRES	<-- NOUVEAU MENU
<b>Affiliation / Réaffiliation</b>				
Assurance Responsabilité Civile :				
Pour la saison :				
E-Mail du Club :				
E-Mail du correspondant :				
Nombre de salariés rémunérés par le Club : 4				
<b>Notice assurance Responsabilité Civile MAIF 2021/2022:</b>				
Vous pouvez prendre connaissance de la notice en cliquant sur l'image.				
<b>Rappel sur l'assurance Responsabilité Civile obligatoire :</b>				
Nous vous rappelons que la souscription d'une assurance responsabilité civile est obligatoire et vise des garanties d'assurance couvrant la responsabilité civile de votre club, de vos bénévoles, salariés et licenciés, ainsi que toute personne prêtant son concours à l'organisation de manifestations. Ce contrat d'assurance doit impérativement répondre aux obligations des articles L321-1 et D321-1 du code du sport.				
Vous pouvez dès à présent accepter de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile proposée par la FFA. Dans l'hypothèse d'un refus, vous devrez justifier de la souscription d'un tel contrat par la production d'une attestation de votre assureur répondant aux demandes de l'article D321-4 du code du sport. Vous devez télécharger cette attestation dans le menu 'Attachement de fichiers'.				
<b>Comment renseigner le Nombre de salariés rémunérés par le Club:</b>				
Il s'agit du Nombre de salariés rémunérés par le Club au moment de la période de la plus forte activité (nombre de bulletins de salaires), si vous n'avez pas de salariés rémunérés dans votre Club vous devez mettre la valeur 0 (Zéro).				
				<a href="#">Attestation d'affiliation</a> <a href="#">Fermer</a>
<a href="#">Demande d'attestation assurance pour une compétition</a>		<a href="#">Demande d'attestation Responsabilité Civile</a>		
<a href="#">Demande d'attestation assurance pour un local</a>		<a href="#">Demande d'attestation assurance pour des véhicules suiveurs</a>		

